

#4 - PPCR et l'accès au corps : la régression !

L'effroyable équation à zéro inconnue de PPCR-A type

- une grille indiciaire alignée sur une exigence de diplôme Bac+3
- une négation de la formation scientifique et des compétences techniques

Ingénieur diplômé à Bac+5 = Bac+3 ??

Les élèves-ingénieurs purement et simplement oubliés dans PPCR !

- aucune adaptation de la grille d'EITPE (sortant du modèle A-type !)
- une perte d'attractivité de la formation à l'ENTPE

Un déclassement des promotions de TSDD à ITPE

- un prétexte à remettre en cause les dispositions favorables appliquées depuis 2015
- un recul substantiel dès l'entrée dans le corps et pour tout le déroulement de carrière

pouvant aller jusqu'à :

- 2 échelons

pour aller plus loin :
La sanction pour les TSDD promus



PPCR-ingénieur à l'encontre du "Projet stratégique pour les ITPE"

L'apparition de PPCR-ingénieurs constitue une attaque face au portage du projet stratégique pour les ITPE, obtenu par les ITPE et le SNITPECT-FO au terme du 29 juin 2016.



Les promoteurs et supporteurs de PPCR portent la lourde responsabilité de l'imposition de PPCR-ingénieur au détriment d'un projet prévoyant un 3^e grade HEB et bénéficiant à l'ensemble des ITPE.

REVENDICATIONS PRINCIPALES

- > **POUR** la revalorisation des échelons d'élève-ingénieur
- > **POUR** le rétablissement des conditions d'accueil des TSDD promus
- > **POUR** l'actualisation du projet stratégique pour le corps, redonnant des perspectives à tous les ingénieurs

FO a voté CONTRE PPCR-ingénieurs
CFDT UNSA CGC FSU ont voté POUR
Choisis un syndicat qui défend tes intérêts !



Avec le SNITPECT-FO, des valeurs pour dessiner l'avenir

